

la transalpine

COMITÉ POUR LA LIAISON EUROPÉENNE TRANSALPINE LYON-TURIN

dernière minute

Communiqué de presse

Lyon, le 20 mai 2014

« Le Lyon-Turin avance mais beaucoup reste à faire »

Le Comité pour la Transalpine Lyon-Turin se félicite de la signature, le 14 mai dernier, du marché de réalisation de la galerie de Saint-Martin la Porte par la société Lyon-Turin Ferroviaire SAS (LTF). Ce marché porte sur la réalisation d'ouvrages à partir de la descenderie déjà réalisée à Saint-Martin et il sera constitué, pour l'essentiel, d'une galerie de reconnaissance d'environ 9 kilomètres qui sera excavée en direction de l'Italie et qui formera le premier tronçon du tunnel transfrontalier.

Conformément aux engagements pris à Rome le 20 novembre dernier lors du sommet franco-italien par le Président de la République française et le Président du Conseil italien, ces travaux pourront être engagés dès 2015 : il s'agit d'une nouvelle étape essentielle de la future ligne ferroviaire fret-voyageurs entre Lyon et Turin qui répond aussi aux impératifs actuels de relance de l'emploi et de la croissance.

François Lépine, vice-président du Comité pour la Transalpine a déclaré à ce propos : « Le Lyon-Turin avance mais beaucoup reste à faire pour respecter aussi les autres engagements du sommet de Rome dont la mise en place, en 2014, du promoteur public qui construira et exploitera le tunnel de base. Par ailleurs, l'Union européenne est disposée à prendre en charge 40 % du coût total de ce tunnel. Pour cela, la France devra répondre, avant février 2015, à un appel à projets européen dans lequel devra être détaillée la manière dont elle compte s'acquitter de sa part de financement. Alors que l'écotaxe et l'eurovignette ne semblent plus être à l'ordre du jour, la question des financements alternatifs nationaux et internationaux des infrastructures de transport, et notamment du Lyon-Turin, est plus que jamais d'actualité. Au-delà, nous avons besoin d'une politique volontariste de report modal de la route vers le rail. »

Le respect de ce calendrier est absolument indispensable pour la continuité des chantiers lancés en France (Saint-Martin la Porte) et en Italie (Maddalena/Chiomonte) et pour permettre une mise en service du tunnel de base à l'horizon 2030.

A propos du Comité pour la Transalpine :

Créé en 1991, le Comité pour la Transalpine a pour objet de mener toute action de nature à faciliter ou accélérer la réalisation de la liaison ferroviaire voyageurs et marchandises entre Lyon et Turin, dans une logique industrielle au service de l'Europe, de l'environnement et de l'économie. Présidé par Franck Riboud, Président Directeur Général de Danone, le Comité regroupe des collectivités territoriales, des entreprises, des organismes économiques, syndicaux, consulaires et des associations.

Contacts : Marie Hélène MORIN : +33 (0)4 26 73 51 57 / mariehelene.morin@transalpine.com - www.transalpine.com